

ORDONNANCE COLLECTIVE

Référence à un protocole

OUI NON

Objet : Modification de l'énoxaparine du circuit extracorporel ou modification du filtre en hémodialyse lors de diverses interventions à risque de saignement

	Version antérieure	Dernière version
Recommandée par		
Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles	2020-11-12	2022-10-27
Le comité de pharmacologie	N/A	N/A
Le comité exécutif du conseil multidisciplinaire	N/A	N/A
Le comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers	2020-12-10	N/A
Adoptée par		
Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2021-04-07	2022-11-16

PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou d'une agence de personnel exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habilités et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

DIRECTIONS PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

X	Directions	Secteurs (préciser)
	<i>Direction de santé publique (DSPublique)</i>	
	<i>Direction du programme jeunesse (DJ)</i>	
	<i>Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)</i>	
	<i>Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)</i>	
	<i>Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et déficience physique (DDITSADP)</i>	
	<i>Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (DSAPA)</i>	
	<i>Direction des programmes Santé mentale, Dépendances et Itinérance (DSMDI)</i>	
X	<i>Direction des soins infirmiers et de la santé physique (DSISP)</i>	Secteur hémodialyse
	<i>Direction des services professionnels (DSP)</i>	
	<i>Direction des services multidisciplinaires (DSM)</i>	

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Usager adulte en hémodialyse en externe seulement ayant une prescription connue d'énoxaparine pour l'anticoagulation du circuit extracorporel devant subir une intervention ou un examen inclus dans le tableau ci-dessous.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE VISÉE

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

INDICATIONS

- Usager adulte en hémodialyse ayant subi ou devant subir une intervention à risque de saignement.
- Usager adulte en hémodialyse ayant une prescription connue d'énoxaparine pour l'anticoagulation du circuit extracorporel.

INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE

Ajuster l'anticoagulation préexistante ou modification du filtre lors d'une intervention ou d'un examen, et ce, pour une durée précise.

CONTRE-INDICATIONS

- Prescription individuelle d'énoxaparine différente
- Conditions exclues dans le Tableau 1
- Allergie ou hypersensibilité à l'énoxaparine.

PROTOCOLE MÉDICAL OU RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE MÉDICAL EXTERNE

L'infirmière vérifie la dose actuelle d'énoxaparine :

- Si la dose est de 60 mg (0,6 ml), 40 mg (0,4 ml) ou 30 mg (0,3 ml), diminuer la dose à 20 mg (0,2 ml)
- Si la dose est de 20 mg (0,2 ml), ne pas administrer l'énoxaparine et changer le filtre actuel de l'usager pour le filtre Evodial^{MD}.

Lorsque la mention « jour même » est précisée, la conduite est valable seulement si l'intervention a lieu le même jour qu'un traitement de dialyse. S'il n'y a aucune mention de cette nature, la conduite s'applique automatiquement au(x) prochain(s) traitement(s) de dialyse.

Tableau 1 : Conduite pour filtre et énoxaparine lors d'une intervention ou d'un examen

Ajustements	Aucune modification énoxaparine ET du filtre	Modification énoxaparine OU Changement de filtre pour Evodial ^{MD}	Changement de filtre pour Evodial ^{MD} Période de traitements d'hémodialyse sans énoxaparine
Examens			
Angiographie/Angioplastie/Coronarographie		X (jour même)	
Installation de Pacemaker			2 traitements
Avant retrait cathéter tunnelisé ou non tunnelisé		X (jour même)	
Après installation cathéter non tunnelisé de type Quinton	X		
Avant retrait cathéter tunnelisé de type Palindrome		X (jour même)	
Après installation cathéter tunnelisé de type Palindrome			1 traitement (jour même)
Après changement de cathéter sur guide			1 traitement (jour même)
Visualisation cathéter/Lasso		X (jour même)	

Tableau 1 : Conduite pour filtre et énoxaparine lors d'une intervention ou d'un examen

Examens	Ajustements	Aucune modification énoxaparine ET du filtre	Modification énoxaparine OU Changement de filtre pour Evodia ^{MD}	Changement de filtre pour Evodia ^{MD} Période de traitements d'hémodialyse sans énoxaparine
Avant création/correction voie d'accès			X (jour même)	
Après création/correction voie d'accès				1 traitement
Thrombectomie/thrombolyse d'accès			X (jour même)	
Installation cathéter dialyse péritonéale				Pendant 1 semaine
Retrait cathéter dialyse péritonéale				1 traitement
Chirurgie cataracte	X			
Photocoagulation (laser au niveau ophtalmique)	X			
Hémorragie sous-conjonctivale	X			
Vitrectomie				1 traitement
Biopsie sein, poumon, thyroïde				1 traitement
Biopsie rénale, foie, prostate				Pendant 1 semaine
Biopsie osseuse				3 traitements
Bronchoscopie			X (jour même)	
Débridement de plaie			X (jour même)	
Amputation				1 traitement
Infiltration (genou/épaule/dos)			X (jour même)	
Cytoscopie, coloscopie			X (jour même)	
Extraction dentaire				1 traitement
Ponction d'ascite				1 traitement (jour même)
Parathyroïdectomie				2 traitements
Chirurgie tunnel carpien			X (jour même)	

LIMITES OU SITUATIONS EXIGEANT UNE CONSULTATION MÉDICALE OBLIGATOIRE

Évidence de saignements au site d'intervention.

COMMUNICATION AVEC LE MÉDECIN TRAITANT

Pour communiquer avec les intervenants de l'hémodialyse du CHU de Québec-Université Laval, voir la trajectoire de communication du service de néphrologie en annexe.

OUTILS DE RÉFÉRENCE, SOURCES ET EXPERTS CONSULTÉS

CHU de Québec-Université Laval. (2022). Ordonnance collective 2022-OC-PHAR-055 : *Modification de l'énoxaparine du circuit extracorporel ou modification du filtre en hémodialyse lors de diverses interventions à risque de saignement.*

IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Le néphrologue assigné en hémodialyse, selon l'entente de service en néphrologie CIUSSS de la Capitale-Nationale - CHU de Québec-Université Laval.

IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT

Le néphrologue assigné en hémodialyse, selon l'entente de service en néphrologie CIUSSS de la Capitale-Nationale - CHU de Québec-Université Laval.

VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE

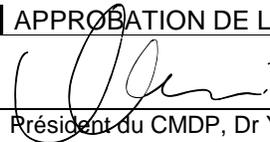


Directrice des soins infirmiers et de la santé physique,
Mme Sandra Racine

2022-11-16

Date

APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)



Président du CMDP, Dr Yvan Gauthier

2022-11-16

Date